ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Formant l'encoignure des rues Newton et Odéon (dans l'îlet rue Decatur et une allée séparant l'îlet de la propriété de D. Hines).

Dans la Sub-division de Streuby.

Provident Building and Loan Association vs Ive L. Maagrum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 109,774.—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, Odéon et Decatur, une allée séparant ledit carré de la propriété de D. Hines, étant situé en ce qui est connu comme Streuby's sub-division; les dits lots sont désignés comme lots Nos un, deux et trois du dit carré ouvrant un plan annexé à un acte passé devant F. E. Reinold, notaire, en cette ville; les dits lots s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Newton, la même largeur en arrière sur une profondeur de cent vingt et un pieds, dix pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot No un formant le coin des rues Newton et Odéon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats de la demanderesse.
21 juin—21 28 28—juil 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur rue Calhoun.

Entre les rues Magnolia et Clara.

(Ilet: Propriété Fenelon).

Acme Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,416—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, avec toutes les améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calhoun, Magnolia, Clara et la Propriété Fenner, désignés par les Nos 9, 10 et 11 de l'îlet 113, sur un devis et certificat d'arpentage dressé du 28 avril 1911 dressé par Geo De Armas, voyer, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Calhoun sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 11 s'étendant à cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de la rue Magnolia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, devra un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Loeteschlaeger, avocat pour la demanderesse.
19 juil—19 26—août 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec.

Maison double portant les Nos municipaux 1434 et 1435 rue Dauphine, et maison simple portant le No municipal 906 rue Kerlerec, (dans l'îlet rues Bourgogne et Esplanade.

Léonard C. Vachar vs Gabriel Sinton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,006 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 265, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kerlerec et Esplanade, un desquels lots formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant en mesure française trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante pieds, le second vers le nord entre ce dernier mesurant trente pieds de face à la rue Kerlerec sur trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Loeteschlaeger, avocat pour la demanderesse.
19 juil—19 26—août 2 9 16 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Aymond Capdeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 98,491—Division D.—Avis est par ce présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les causes (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles la somme présentée par Gaillot J. Capdeville, exécuteur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les frais distraits conformément aux termes. Par ordre de la Cour TOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Rogers, avocat.
23 juil—23 27 août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et stock, etc., d'une grande laiterie.

Gustave Seeger vs Mme Rosie Geissler épouse de Christian Barieta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,245. En vertu d'un writ de saisie provisoire qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'écurie à vaches et pâturage sur le terrain acquis par le demandeur de Dennis Sheen, sur la route de Gentilly à l'intersection du Hortensteru Railroad.

55 vaches, 1 génisse, 3 veaux, 3 chevaux, (le tout plus ou moins) une charrette, une charrette à fourrage une charrette à lait, un lot de harnais, divers, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions au comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour le demandeur.
20 juil—20 au 25 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 4217 et 4219 rue Willow, entre les rues Milan et Berlin.

Dryades Building and Loan Association vs Jefferson W. Pesso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,854 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Milan, Claiborne et Berlin, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 670 sur un plan de Del'Isle et Orr, architectes et voyers, daté du 2 novembre 1899, annexé à un acte de vente par M. et Mme T. W. Montgomery à la City Realty Company Ltd, passé pardevant F. J. Duryea, notaire, daté du 22 novembre 1899, d'après lequel devis lesdits lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow le même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
22 juin—22 28—juil 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Prout.

(Dans l'îlet, des rues Jena et Robertson).

Bâtisse portant le No municipal 2504 avenue Napoléon.

Hypolite Esperbe vs Mlle Maud Lillian Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,982—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné sur le No 107 sur le vieux plan du fauxbourg Ouest Southern, actuellement carré No 903 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Brugier, maintenant Robertson, et Long, actuellement Prout. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé à un acte de E. Commagère, notaire en cette ville, le 25 octobre 1906, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Long ou Prout.

2me—Un autre lot de terrain situé dans le même district et carré que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer la rédemption du demandeur, actuellement dus, soit deux billets de $1,046.66—6/3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0/0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement ainsi que $ 0/0 sur le montant ainsi ou en cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.50 pour taxes payées par le demandeur, $4.00 coût de copie d'acte, les autres et frais du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur ladite propriété.

2.) L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de ces charges le paiement d'une note de $1066.66 3/3, daté du 4 juin 1910 payable trois ans après cette date, portant intérêts au taux de 7 0/0 par an depuis ce dit jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de vente devant être cédés par l'acquéreur.)

3.) Si le solde du prix de l'adjudication s'il y en a, en comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Emile Pesez, avocat pour le demandeur.
26 juin—26 28—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1325 rue Perdido, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'îlet rue Gravier.)

Providence Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,775— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Milan, Claiborne et Berlin, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 670 sur un plan de Del'Isle et Orr, architectes et voyers, daté du 2 novembre 1899, annexé à un acte de vente par M. et Mme T. W. Montgomery à la City Realty Company Ltd, passé pardevant F. J. Duryea, notaire, daté du 22 novembre 1899, d'après lequel devis lesdits lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow le même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
22 juin—22 28—juil 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Prout.

(Dans l'îlet, des rues Jena et Robertson).

Bâtisse portant le No municipal 2504 avenue Napoléon.

Hypolite Esperbe vs Mlle Maud Lillian Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,982—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné sur le No 107 sur le vieux plan du fauxbourg Ouest Southern, actuellement carré No 903 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Brugier, maintenant Robertson, et Long, actuellement Prout. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé à un acte de E. Commagère, notaire en cette ville, le 25 octobre 1906, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Long ou Prout.

2me—Un autre lot de terrain situé dans le même district et carré que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer la rédemption du demandeur, actuellement dus, soit deux billets de $1,046.66—6/3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0/0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement ainsi que $ 0/0 sur le montant ainsi ou en cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.50 pour taxes payées par le demandeur, $4.00 coût de copie d'acte, les autres et frais du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur ladite propriété.

2.) L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de ces charges le paiement d'une note de $1066.66 3/3, daté du 4 juin 1910 payable trois ans après cette date, portant intérêts au taux de 7 0/0 par an depuis ce dit jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de vente devant être cédés par l'acquéreur.)

3.) Si le solde du prix de l'adjudication s'il y en a, en comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Emile Pesez, avocat pour le demandeur.
26 juin—26 28—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 2805 et 2807 avenue de Londres. (dans l'îlet des rues Havane, Duels et Industrie.

Maurice Levy vs Hirsch Levy Realty Co. en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,682—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580 borné par l'avenue de Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B, et commençant vingt sept pieds trois pouces une ligne du coin de l'avenue de Londres et la rue Duels et mesure trente pieds deux pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Jos Loeteschlaeger, avocat du demandeur.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sheriff Civil de l'Equipement entier et de toute la propriété mobilière de la Great Southern Petroleum Co., situé dans la Paroisse d'Ascadia, sujet à certains baux existant, le tout sera offert et vendu "en bloc". Dans la Re Receivership Great Southern Petroleum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 99,329—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 avril 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans le cas sus-intitulé, je procéderai à la vente publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement généralement de perforage, treuils, machines, chaudières, réservoirs, tuyaux, tubes, poulies, courroies de transmission, pompes, valves, élévateurs, chaînes, émerillons, fils de fer, bâtisse pour bureau, maison à outils, outils, instruments etc, et toutes autres propriétés de toutes descriptions et nature de la

Great Southern Petroleum Company (suivant inventaires détaillés et enregistrés) situés dans ou sur (ou à proche proximité du) deux diverses étendues de terrains, décrites ci-dessous. Le tout de la propriété mobilière décrite ci-dessus de la Great Southern Petroleum Company sera vendu sujet au bail de ladite étendue de terrains, en faveur de E. Daboval, Jr, document enregistré comme il est démontré ci-dessous, et le bail de l'étendue de terre en faveur de la Great Southern Petroleum Company, comme il est démontré plus haut, l'acquéreur devant prendre la propriété sujette auxdits baux et reconnaître E. Daboval jeune, comme locataire de l'acheteur, quant à la propriété ci-dessous premièrement décrite, et avec reconnaissance de la Louisiana-Latrouille Oil Company comme bailleur de l'acquéreur quant à la propriété ci-dessous deuxièmement décrite.

Description des étendues de terrains ou des propriétés immobières se trouvant situées à savoir:

1. Une certaine étendue ou parcelle de terrain située dans la paroisse d'Ascadia, Louisiane, et plus spécialement décrite comme suit:

Commençant à un point situé en cette endroit, d'une certaine étendue comme "étendue quarante acres Latrouille" et de ce point, comment vers le sud 106.72 pieds, de là vers l'ouest 503.64 pieds et à vers le nord 106.72 pieds, de là vers l'est 503 64 pieds en arrière à un point ou il commence. Ladite étendue contient en tout environ 1.37/100 acre et est le tout au nord par l'étendue Arnaudet et louée à bail à l'Evangeline Oil Company, située ci-dessous et au sud par le terrain loué à b ll à la Hollier Oil Company, à l'est par le terrain de la Housière Oil Company, dans un temps loué à T. H. Bass et L. F. Bonnabesants et à l'ouest par un terrain loué à bail à la Arlington Oil Company par la Hennessy Latrelle Oil Company et en tant que connu de la section 47, village 9, range 8, quest Méridien de la Louisiane.

Ou dessus est une description de la propriété louée à bail par E. Daboval Jr. à la Great Southern Petroleum Co., le 3 août 1906, suivant transfert de bail des registres dans le livre P 3 des obligations, pages 500 et 507 des registres de la paroisse d'Ascadia, Louisiane, sujette à un bail perpétuel entre la Housière-Latrelle Oil Co. et E. Daboval Jr, en date du 29 mai 1906 et en ces actes de correction datés du 1er août 1906.

2. Aussi un acre de terre situé dans la même paroisse et Etat, décrit comme un acre en dehors des 40 acres louée à bail par la Great Southern Petroleum Company de la Housière-Latrelle Oil Company et étant l'acre sur lequel la suite City est parqué.

Toutes les propriétés mobiles ci dessus sujettes à divers baux, comme il est dit plus haut, seront offertes et vendues "en Bloc."

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Chas. Baldwin & Crabtree
Wm V. Stocker.
J. Zach Spearing, avocats pour les reserves.
20 juin—29 28—juil 2 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2821 rue Bourgogne entre les rues St-Ferdinand et Presse

[dans l'îlet rue Rampart].

Veuve C. W. Hunger vs Dienie Seiferth (à Francisca (Seiferth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,459 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dites ici, venus et privilèges qui en dépendent ou appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, St-Ferdinand, Rampart et Presse, désigné par le numéro cent cinq sur un croquis dressé par Edmar Fillé, voyer, daté du 27 avril 1894, une copie duquel est annexée à un acte passé devant Frederick Kemper, notaire en cette ville, le 1er mai 1894, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, avocats pour la demanderesse.
26 juin—26—juil 5 12 19 26 31—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

20 lots faisant face à la rue Numa, avec améliorations, etc., formant le coin des rues Numa et Ptolemy et les rues Numa et Lawrence (dans l'îlet rue Nelson) dans l'Olivier Sub-Division

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs Joseph Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 104 728—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Dix certains lots de terre, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ptolemy, Lawrence, Numa et Nelson (sub-division Olivier), désignés comme lots Nos 1 à 10 inclusivement, dans l'îlet No 18, le lot No 1 mesure trente pieds, six pouces, quatre lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Numa et Ptolemy Les lots 2 à 9, inclusivement, mesurent chacun trente pieds, six pouces et trois lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot No 10 mesure trente pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Numa sur une profondeur de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Numa et Lawrence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.
22 juin—22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant le coin des rues Carondelet et Calliope.

Portant les Nos municipaux 1049, 1051, 1053 et 1055 rue Carondelet.

William L. Weil vs Lee Charles Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,741—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 227, borné par les rues Carondelet, Baronne, Calliope et Deiaud, maintenant avenue Howard. Les dits lots de terre formant l'encoignure des rues Carondelet et Calliope, et mesurent ensemble environ soixante deux pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade à la rue Calliope de cent vingt sept pieds, s'étendant à une allée d'environ dix pieds en largeur s'ouvrant sur la rue Calliope.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jos. Loeteschlaeger, avocat pour le demandeur.
22 juin—22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District.

1. Portant le No municipal 2966 rue Première, entre les rues Willow et Claiborne. (Dans le carré rue Deuxième).

2. Portant le No municipal —— rue Première, entre les rues Johnson et Galvez. (Dans le carré rue Johnson).

Marcus M. Levy vs William H. Lasiah.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,269 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1912, à midi, de la susdite et après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le Numéro Huit, de l'îlet numéro quatre cent cent, borné par les rues Première, Dauphine, Willow et Claiborne, sur un devis ou plan dressé par Wm Lacey, ensuite, et annexé à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 13me et 21me jour de septembre 1871, d'après lequel dit devis le dit lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds dix pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Première, Galvez, Johnson et Jackson, désigné comme lot No huit sur un plan d'arpentage dressé par D. M. Soyer, voyer de ville, daté du 1 mai 1904, annexé à un acte de A. D. Leopold, notaire, le 11 avril 1907. Le quel dit lot mesure d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Loeteschlaeger, avocat pour le demandeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Magnolia et Pine,

(Dans l'îlet rue Broadway et Elm,)

Portant les Nos municipaux 7234 et 7236 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine [entrefois Locust], Magnolia [entrefois Simple] Broadway et Elm [entrefois Treizième ou Fourth], désigné comme lot No un, sur un plan de H. C Brown, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1903, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr, notaire, daté du 11 octobre 1905, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds, formant le coin, avec l'angle commun d'une allée à l'arrière, de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. S. Hoover, avocat pour la demanderesse.
15 juil—13 19 26—août 2 9 15

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express